ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ecoles de commerce

Question écrite n° 49702

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur les reflexions et propositions du colloque parlementaire : formation, expatriation et mondialisation (4 mars 1997), soulignant notamment l'insuffisance de l'information, a l'etranger, relative aux ecoles de commerce qui, en France, contribuent a developper, aupres des etudiants, la formation et l'information relatives au developpement de l'action economique et sociale des Francais et singulierement des jeunes Francais dans le monde. S'inspirant de ce constat, il lui demande de lui preciser la nature, les perspectives et les echeances de son action ministerielle tendant a contribuer, avec d'autres ministeres, a ameliorer, de ce point de vue, la presence de la France sur les marches internationaux.

Données clés

Auteur : M. Deprez Léonce
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49702
Rubrique : Grandes ecoles
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1474